

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY  
COMMUNE DE YAGOUA  
BP 09  
Email : [communeyagoua@yahoo.fr](mailto:communeyagoua@yahoo.fr)



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND  
FAR NORTH REGION  
MAYO-DANAY DIVISION  
YAGOUA COUNCIL  
O BOX 09  
Email : [communeyagoua@yahoo.fr](mailto:communeyagoua@yahoo.fr)

**MAITRE D'OUVRAGE : Maire de la Commune de Yagoua**  
**AUTORITE CONTRACTANTE : Maire de la Commune de Yagoua**  
**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DE LA**  
**COMMUNE DE YAGOUA, ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU**  
**MAYO DANAY.**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°08.../AONO/C-YAGOUA/CIPM /2025 DU .....17 MAI 2025..... POUR LA REALISATION EN  
DEUX (02) LOTS SEPARES DES FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS  
LA LOCALITE DE DANA NALAY, DJIBETSOU, MARAO, MIGOU, WETTE ET A L' ECOLE PUBLIQUE DE  
SOUKAMNA, ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE  
L'EXTREME-NORD.

### **I- OBJET :**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public-MINEE ET MINEDUB/**Exercice 2025**, le Maire de la Commune de YAGOUA, Maîtres d'Ouvrage, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert :

Les travaux sont regroupés en deux lots comme indiqués ci-dessous :

N°	Désignation du projet	Localités	Montant Prévisionnel en Fcfa
Lot 1	REALISATION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE	DANA NALAY, DJIBETSOU, MARAO, MIGOU ET WETTE	8 500 000/FORAGE
Lot 6	REALISATION D'UN FORAGE EQUIPÉ D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE	EP SOUKAMNA	8 500 000

### ***II – Consistance des travaux***

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties de corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif. Ces prestations sont décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et comprennent :

- Etudes géophysiques ;
- Nettoyage général du site ;
- Implantation ;
- Foration ;
- Equipement – Développement – Essai de pompage ;
- Superstructure ;
- Moyens d'exhaure ;
- Analyse de l'eau ;
- Animation.

### **III – Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres.

### **IV – Financement**

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2025.

### **V- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la Commune de YAGOUA.

### **VI- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de YAGOUA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 50 000 Fcfa (Cinquante mille Fcfa) pour le lot 1 et 15 000 Fcfa (Quinze mille franc cfa) pour le lot 2, payable à la Recette Municipale de YAGOUA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres..

### **VII – Remise des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies respectivement marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat du service de la passation des marchés de la Commune de Yagoua, au plus tard le **11 AVR 2025** à 10 heures et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE

N°...../AONO/C-YAGOUA/CIPM/2025 DU **17 MARS 2025**.....POUR LA REALISATION EN DEUX (02) LOTS SEPARES DES FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE DANA NALAY, DJIBETSOU, MARAO, MIGOU, WETTE ET A L' ECOLE PUBLIQUE DE SOUKAMNA, ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

**NB : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. Les offres doivent être distinctes l'une de l'autre.**

### **VIII – Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par Le Ministre en charge des Finances d'un montant de : **170 000 F CFA** (Cent Soixante Dix Mille francs CFA) par lot.

### **IX – Ouverture des plis**

Les plis seront ouverts par la commission Interne de Passation de Marchés en séance plénière le **11 AVR 2025** à 11 heures dans le bureau de la CIPM de la Commune de Yagoua en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

### **X – Délai d'exécution**

Le délai maximum d'exécution des travaux est de deux (02) mois à compter de la date de notification du marché. Au-delà de cette période, il sera appliqué à l'entreprise adjudicataire des pénalités d'usage prévues par la réglementation en vigueur.

### **XI – Principaux critères éliminatoires**

- ✓ L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h peut entraîner l'élimination de l'offre;
- ✓ Offres financières incomplète ;
- ✓ Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Pièces falsifiés ;
- ✓ Absence de Caution de soumission non accompagnée du récépissé de consignation délivré par la CDEC **g**

### **XII - Les principaux critères de qualification**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le chiffre d'affaire oui/non
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non
- les références de l'entreprise oui/non
- la qualité et l'expérience du personnel d'encadrement oui/non

Le non respect d'un de ces critères par un soumissionnaire prouve que celui-ci présente une incapacité technique et/ou manque des ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution des travaux. Son offre sera par conséquent éliminée. Les détails desdits critères à l'article 6.1 du RPAO.

### **XIII – Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est jugée techniquement apte et évaluée la moins disante.

### **XIV – Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **XV – Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la Commune de Yagoua, chef de service du marché ou du CCD.

Fait à Yagoua, le 17 MARS 2025

Le Maire, Maître d'ouvrage

#### **Ampliations :**

- ARMP (pour publication et archivage) ;
- DDMAP/MD (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Affichage (pour information) ;
- Archives/Chrono.

